

LOUIS-BERNARD GIBERT (1749-1805), LE CURÉ RÉVOLUTIONNAIRE

On ne retient de ce député que ces mots lancés à l'Assemblée Nationale le 14 juin 1790 : « Plus l'on accorde, plus l'on demande. J'ai été pendant dix ans vicaire à 250 livres et vous voyez que je n'en suis pas plus maigre. » Le brave curé Gibert n'en fut pas moins un serviteur de la Révolution.

UN DÉPUTÉ DU CLERGÉ

Né le 24 février 1749 à Baron (Oise) d'une famille de cultivateurs, Louis-Bernard Gibert est nommé curé de la paroisse de Saint-Martin de Noyon en 1781. Sa carrière ecclésiastique prend un tournant radical lorsqu'il est élu député du clergé aux États-généraux pour le bailliage de Vermandois le 23 mars 1789 avec l'évêque de Laon et le curé de Saint-Pierremont. D'abord réticent sur la tournure des événements, il dépose sur le bureau, le 1^{er} juillet suivant, en même temps qu'un certain nombre de ses collègues, une protestation contre sa comparution à l'assemblée. Bientôt, cependant, rallié au Tiers-Etat, il joue son rôle à plein.

En remerciement pour ses démarches entreprises pour que la ville de Noyon devienne un chef-lieu du département ou un district, la municipalité lui décerne le titre de citoyen d'honneur le 28 janvier

1790. Le 27 décembre 1790, Gibert prête le serment civique devant l'Assemblée Nationale.

LA RÉVOLUTION DANS LE SANG

Devenu curé constitutionnel, il est élu à la tête de la nouvelle paroisse Notre-Dame de Noyon le 25 mai 1791. Il attend cependant la fin de son mandat de député à l'Assemblée Nationale pour prendre ses fonctions. C'est ainsi qu'il accompagne, le 19 juillet 1791, l'évêque constitutionnel de l'Oise Jean Baptiste Massieu à Compiègne où il est présenté à la société des amis de la Constitution. Bientôt, Gibert participe aux décisions de la Société Populaire de Noyon. Lorsque cette dernière réclame la transformation de la cathédrale en Temple de Raison, le 17 novembre 1793, il organise la cérémonie trois jours plus tard et accueille la déesse de la Raison par un vibrant discours et brûle ses lettres sacerdotales, démissionnant ainsi de



Louis-Bernard Gibert

sa cure. Tombé sous le coup de la loi des suspects, Gibert est arrêté à Noyon le 12 mars 1794, emprisonné puis convoyé avec d'autres prêtres le 23 mars dans les geôles de Chantilly. Le 24 juillet, trois jours avant la chute de Robespierre, il est transféré à la maison d'arrêt de Liancourt...

Louis-Bernard Gibert échappe à la guillotine et, sorti de prison, semble se cacher. Il ne remettra plus les pieds à Noyon. Oublié de tous, il décède le 29 décembre 1805 à Crépy-en-Valois, âgé de 56 ans.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique,
archéologique et scientifique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr